

### MAR23004-10002

Marché de services relatif à l'Identification des opportunités d'emploi dans les métiers de l'économie circulaire dans les régions de l'Oriental et de Béni Mellal-Khénifra et étude de faisabilité pour la création d'un centre de ressources-incubateur dédié au renforcement de compétences des acteurs et cibles potentiels intéressés par la thématique dans chacune des 2 régions

Code Navision: MAR23004

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le 08 Septembre 2024

Agence belge de développement

enabel.be

# 1 Objet de la demande

#### **OBJET DE LA DEMANDE**

Identification des opportunités d'emploi dans les métiers de l'économie circulaire dans les régions de l'Oriental et de Béni Mellal-Khénifra et étude de faisabilité pour la création d'un centre de ressources-incubateur dédié au renforcement de compétences des acteurs et cibles potentiels intéressés par la thématique dans chacune des 2 régions

REFERENCES ENABEL MAR23004-10002

## 2 Instructions aux soumissionnaires

Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure			
NOM:	Afaf CHOUAIB		
FONCTION:	Acheteuse publique		
ADRESSE :	Avenue Fal Ould Oumeir, N°73, 4ème étage, Agdal- Rabat		
E-MAIL:	procurement.maroc@enabel.be		

Données relatives à la procédure					
RÉCEPTION DES OFFRES :	L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à procurement.maroc@enabel.be, au plus tard le 08 Septembre 2024.  La Mailbox procurement.maroc@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.  Si votre email a bien été reçue sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.  Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le (212) 762/840545 pour vous assurer que votre email a bien été reçu.				
ELÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX	Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.  Sont notamment inclus dans les prix :  • La gestion administrative et le secrétariat ;				

	La documentation relative aux services,						
	Les honoraires ;						
	<ul> <li>Le déplacement, le transport et l'assurance ;</li> </ul>						
	<ul> <li>Les per diem éventuels, y compris les frais d'hébergement éventuels ;</li> </ul>						
	<ul> <li>La production et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution</li> </ul>						
	des services ;						
	<ul> <li>Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la</li> </ul>						
	source à l'exception de la TVA ;						
	<ul> <li>Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de</li> </ul>						
	sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail.						
	Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et						
	frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché,						
	la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers						
	de services nécessaires à l'exécution du marché.						
	Fiche d'identification complétée ;						
	Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal						
	pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce)						
	Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;						
	Déclaration d'intégrité ;						
	Formulaire d'offre de prix complété et signé ;						
DOCUMENTS À JOINDRE	liste des services exécutés par l'entité soumissionnaire, en rapport avec les      expériences visées dans les TDP, accompagnée des attestations de bonne.						
	expériences visées dans les TDR, accompagnée des attestations de bonne exécution;						
	<ul> <li>CV des experts affectés à l'exécution du marché et une liste des services</li> </ul>						
	exécutés par ces experts en rapport aux expériences dans les TDR,						
	accompagnées des attestations de bonne exécution ;						
	Une note méthodologique ;						
	Fiche signalétique financière.						
DÉLAI DE VALIDITÉ DES							
OFFRES:	90 jours						

# 3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE				
NOM:	Amal JABOUK			
FONCTION:	Intervention Officer en Formulation des projets			
E-MAIL:	amal.jabouk@enabel.be			
Données relatives à l'exécution				
Lieu	Les services seront exécutés à Rabat, aux régions de l'Oriental, de Béni Mellal- Khénifra et au bureau du prestataire de services.			

Durée/	Période
d'exécu	tion

Le marché débute à la notification d'attribution et a une durée de 1 mois. En principe, les prestations démarreront en mois de Septembre 2024.

## 4 Termes de références

Identification des opportunités d'emploi dans les métiers de l'économie circulaire dans les régions de l'Oriental et de Béni Mellal-Khénifra et étude de faisabilité pour la création d'un centre de ressources-incubateur dédié au renforcement de compétences des acteurs et cibles potentiels intéressés par la thématique dans chacune des 2 régions

## Contexte et justification

Dans le cadre de la formulation du projet visant la mise en emploi dans les métiers de l'économie circulaire dans les régions de l'Oriental et de Béni Mellal-Khénifra, Enabel au Maroc lance une étude complémentaire pour approfondir la réflexion sur deux axes stratégiques :

- 1. Les opportunités d'emploi dans les métiers de l'économie circulaire, principalement gestion des déchets d'origine industrielle, le plastique, ainsi que deux autres secteurs prometteurs alignés sur les tendances actuelles: Cette étude se concentrera sur l'identification des secteurs porteurs, des besoins en compétences, et des perspectives d'insertion professionnelle, en particulier pour les jeunes en recherche d'emploi ou de reconversion, et ceux déjà actifs, qu'ils soient dans l'économie formelle ou informelle.
- 2. L'étude de faisabilité pour la création d'un centre de ressource-incubateur: Cette initiative vise à explorer la possibilité de créer un centre dédié au renforcement des compétences des acteurs locaux et des cibles potentiels, leur offrant les outils nécessaires pour se positionner dans l'économie circulaire. Ce centre servirait de levier pour l'incubation de projets innovants, tout en favorisant le partage des connaissances et l'accès aux ressources.

## **Présentation du Projet**

Le projet "Maroc circulaire" est un programme de quatre ans (2025-2029), financé par le gouvernement flamand et mis en œuvre par Enabel en partenariat avec le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, ainsi qu'avec les acteurs territoriaux et ceux en charge de la mise en emploi des jeunes. Ce projet ambitieux s'articule autour de deux thématiques essentielles :

 Inclusion économique: Le projet met l'accent sur l'intégration des jeunes, qu'ils soient à la recherche d'un emploi, en reconversion professionnelle, ou déjà actifs dans le secteur. L'objectif est de leur fournir les compétences et les opportunités nécessaires pour participer activement aux activités économiques durables liées à l'économie circulaire à travers l'accompagnement à des projets entrepreneuriaux. 2. Gestion des déchets industriels : Ce volet est essentiel à la réduction de l'empreinte environnementale du secteur industriel. Le projet prévoit une collaboration étroite avec les entreprises pour améliorer les pratiques de gestion des déchets, incluant la collecte, le tri, le recyclage, la valorisation, la réutilisation, et la réparation.

En combinant ces deux axes, "Maroc circulaire" aspire à promouvoir un développement socioéconomique inclusif et durable, en renforçant les capacités locales et en encourageant les pratiques innovantes dans l'économie circulaire. Le projet vise également à soutenir les initiatives privées et à aligner les efforts avec les politiques nationales en matière de développement durable.

Pour les besoins de ce projet, « l'économie circulaire » est définie comme l'ensemble des activités liées au recyclage, à la réparation, et à la réutilisation des déchets d'origine industrielle, avec l'objectif de contribuer au développement durable du pays, en particulier dans les régions de l'Oriental et de Béni Mellal-Khénifra.

### Objectif de la mission

#### **Objectifs principaux:**

- Identifier et analyser les opportunités d'entrepreneuriat et d'emploi présentes et futures dans le secteur de l'économie circulaire, en particulier dans la gestion des déchets industriels dans les régions de l'Oriental et de Béni Mellal-Khénifra;
- Cartographie et analyse des chaînes de valeur des secteurs et sous-secteurs créateurs d'emploi : Explorer les différentes étapes de la gestion des déchets d'origine industrielle le plastique, ainsi que deux autres secteurs prometteurs alignés sur les tendances actuelles, incluant la collecte, le tri, le traitement, le recyclage, la réutilisation et la valorisation des matériaux, pour identifier les segments à fort potentiel de création d'emploi.
- Evaluation des opportunités d'insertion en emploi dans le secteur identifié (plastique) et d'autres secteurs potentiels (selon réalité du terrain).
- Évaluation des dynamiques économiques locales : Analyser les spécificités régionales, les ressources disponibles, et les besoins des entreprises locales pour comprendre les forces et faiblesses du marché du travail dans le domaine précisé.
- Identification des gisements de matériaux : Analyser les types de déchets industriels générés dans les régions concernées et les possibilités de réutilisation ou de valorisation qui peuvent créer de nouveaux métiers (par exemple, le recyclage des métaux, le plastique, ou l'agroalimentaire).
- Sélection des sous-secteurs prioritaires: Prioriser les sous-secteurs selon leur potentiel de croissance, leur impact environnemental, et leur capacité à générer des emplois stables et durables.
- Analyse des politiques nationales : Parallèlement, à l'analyse des données sur les deux régions, intégrer les cadres législatifs et réglementaires, les incitations fiscales, et les initiatives de soutien à l'économie circulaire.
- Analyser la faisabilité de la mise en place d'un centre dédié au renforcement des compétences des acteurs locaux et des cibles potentiels dans les régions de l'Oriental et de Beni Mellal-Khenifra
- Cartographie des parties prenantes : Répertorier les organisations clés, y compris les administrations publiques, les entreprises, les ONG, et les institutions académiques, qui jouent un rôle dans l'accompagnement à l'entrepreneuriat, l'emploi et l'économie circulaire.

- Analyse du modèle de gouvernance : Proposer un modèle de gouvernance pour le centre, en tenant compte de la participation des parties prenantes locales et la durabilité de l'initiative proposée au-delà des 4 ans du projet.
- Proposer des recommandations pour une gestion efficace du centre pour les 4 ans de mise en œuvre du projet et au-delà.

#### Résultats attendus

- Etude sectorielle sur les opportunités d'emploi dans le secteur précisé ;
- Etude de faisabilité sur la mise en place d'un centre de ressource-incubateur
- Recommandations stratégiques

## Méthodologie

Compte tenu de l'Agenda de formulation, le soumissionnaire est tenu de proposer une méthodologie agile reposant sur une approche proactive. Cette méthodologie doit inclure des communications fréquentes et régulières avec l'équipe d'Enabel au Maroc, afin d'assurer une collaboration fluide et une mise à jour continue des informations. Les éléments suivants doivent être transmis de manière régulière pour soutenir le processus de formulation :

- Documentation: Fournir toute la documentation pertinente, y compris les rapports intermédiaires, les notes méthodologiques, et les ressources contextuelles nécessaires pour éclairer les décisions et orienter les travaux en cours.
- Résultats des entretiens: Transmettre les résultats des entretiens avec les parties prenantes, comprenant les transcriptions, les résumés et les analyses initiales, permettant ainsi à Enabel de suivre l'évolution des perceptions et des besoins des acteurs locaux.
- Enquête sur le terrain : Partager les résultats des enquêtes menées sur le terrain, avec un focus sur les données collectées, les observations, et les premières conclusions, afin de permettre une réactivité dans l'ajustement des stratégies.
- Analyse des données: Fournir régulièrement les analyses des données recueillies, y compris les interprétations préliminaires, les tendances observées, et les recommandations qui en découlent, garantissant ainsi une prise de décision informée et basée sur des preuves solides.

#### Livrables

- Plan de travail détaillé.
- Rapport intermédiaire sur les premières constatations.
- Rapport final incluant tous les résultats de l'étude, les analyses et les recommandations.
- Présentation PowerPoint pour partager les résultats avec les parties prenantes.

#### Durée de la mission

Période totale : 10 jours

#### Profil recherché

**Expertise requise:** 

- Expert en économie circulaire avec une expérience avérée dans l'analyse de marché et la création d'emplois verts/circulaire.
- Expérience dans les études socio-économiques et les enquêtes terrain.
- Bonne connaissance des régions de l'Oriental et de Beni Mellal-Khenifra.

#### **Qualifications:**

- Master/Doctorat en économie, sciences environnementales, ou disciplines connexes.
- Expérience préalable dans la réalisation d'études similaires.

## 5 Conditions d'exécution des services

#### 5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

#### 5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

#### 5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

#### 5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

#### 5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais de d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

#### 5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux règlementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître.

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

#### 5.7 Facturation et paiement

La facture électronique est envoyée par e-mail aux adresses suivantes :

#### zineb.amrani@enabel.be et amal.jabouk@enabel.be

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

La facture doit être libellée en Dirhams.

Le paiement sera effectué en TTC.

Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier à compter de la réception des prestations.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et le paiement se fera après validation de tous les livrables.

#### 5.8 Assurances

Le prestataire de services s'engage à assumer sur ses fonds propres les risques généralement couverts par les assurances de type « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des éventuelles polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

## 5.9 Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et non-exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le Prestataire garantit qu'à sa connaissance, les résultats obtenus dans le cadre de la relation contractuelle ne portent pas atteinte aux droits de tiers. N'est garanti que la seule existence matérielle des résultats obtenus.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le

prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

### 5.10 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, le Règlement général sur la protection des données « GDPR » est d'application.

## 5.11 Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel (prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf (enabel.be)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <a href="https://www.enabelintegrity.be">https://www.enabelintegrity.be</a>.

### 5.12 Gestion des plaintes

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email <u>complaints@enabel.be</u> cfr. https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes.

## 6 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

#### 6.1 Fiche d'identification

**6.1.1** Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed

I. DONNÉES PERSONNELLES
-------------------------

NOM(S) DE FAMILLE 1

PRÉNOM(S)

DATE DE NAISSANCE

JJ MM AAAA

LIEU DE NAISSANCE PAYS DE NAISSANCE

(VILLE, VILLAGE)

TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ

CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE<sup>2</sup> AUTRE<sup>3</sup>

**PAYS ÉMETTEUR** 

NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ

NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL<sup>4</sup>

ADRESSE PRIVÉE PERMANENTE

CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE

RÉGION 5 PAYS

TÉLÉPHONE PRIVÉ

**COURRIEL PRIVÉ** 

#### **II. DONNÉES COMMERCIALES**

Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.

Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?

L'ENTREPRISE (le cas échéant)

NOM DE

` ,

NUMÉRO DE TVA

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

LIEU DE

L'ENREGISTREMENT VILLE

PAYS

NON

OUI NON

DATE

SIGNATURE

<sup>1</sup> Comme indiqué sur le document officiel.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et l'Australie.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> A défaut des autres documents d'identités: titre de séjour ou passeport diplomatique.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

<sup>5</sup> Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats.

## **6.1.2** Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

 $\underline{https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-\underline{e591dcdfe19b}$ 

NOM OFFICIEL <sup>6</sup>						
NOM COMMERCIAL (si différent)						
ABRÉVIATION						
FORME JURIDIQUE						
TYPE D'ORGANISATION	A BUT LUCRATIF SANS BUT LUCRATIF	:	ONG <sup>7</sup>	OUI	NON	
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPA	AL <sup>8</sup>					
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDA (le cas échéant)	AIRE					
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRI	NCIPAL	VILLE		PAY	S	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PR	RINCIPAL	IJ	MM	AAAA		
NUMÉRO DE TVA						
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL						
CODE POSTAL	BOITE POSTALE			VILL	E	
PAYS				TÉLI	ÉPHONE	
COURRIEL						
DATE	CACH	ET				
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	AUTORISÉ					

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

<sup>8</sup> Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

## 6.1.3 Entité de droit public<sup>9</sup>

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

 $\frac{https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b}{107f7daf6f1b}$ 

NOM OFFICIEL <sup>10</sup>					
ABRÉVIATION					
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL <sup>11</sup>					
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)					
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLI	Ē			PAYS
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	II		MM	AAAA	A
NUMÉRO DE TVA					
ADRESSE OFFICIELLE					
CODE POSTAL BOITE POSTALI	Ē				VILLE
PAYS					TÉLÉPHONE
COURRIEL					
DATE	CACHET				
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ					

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquérir et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

 $<sup>^{\</sup>rm 10}$  Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

## 6.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR23004-10002, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams et hors TVA :

N° poste	Désignation	Unité	Quantité	P.U en dhs HT	Total en dhs HT
1	Mission	1 Jour de travail	10		

Fait à le
Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

#### 6.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

- 1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une <u>décision judiciaire ayant force de chose jugée</u> pour l'une des infractions suivantes :
  - 1° participation à une organisation criminelle;
  - 2° corruption;
  - 3° fraude;
  - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
  - 5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme;
  - 6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
  - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal;
  - 8°création d'une société offshore.

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

- 2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au <u>paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale</u>, c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.
- 3. Le soumissionnaire est en <u>état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire,</u> ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.
- 4. Le soumissionnaire <u>ou un de ses dirigeants</u> a commis une <u>faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.</u>

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels juin 2019 prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf (enabel.be);
- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption juin 2019 fraud policy fr final.pdf (enabel.be);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.
  - La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.
- 5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;
- 6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat

antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <a href="https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies">https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies</a>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante : <a href="https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue">https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue</a>

https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive measures-2017-01-17-clean.pdf

#### Pour la Belgique :

https://finances.belgium.be/fr/sur le spf/structure et services/administrations generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

- 8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date	
Localisation	
Signature	

## 6.4 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

# 6.5 Fiche signalétique financière

	FICHE SIGNALETIQUE FINANCIERE	
INTITULE (1)		
ADRESSE		
COMMUNE/VILLE	CODE POSTAL	T
PAYS		
CONTACT		
TELEPHONE	TELEFAX	
E - MAIL		
	BANQUE (2)	_
NOM DE LA BANQUE		
ADRESSE (DE L'AGENCE)		
COMMUNE/VILLE	CODE POSTAL	
PAYS		
NUMERO DE COMPTE		
IBAN (3)		
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION
REMARQUES:		

CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT		
DE LA BANQUE (les deux obligatoires)		

<u>DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE (Obligatoire)</u>

- (1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.
- (2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas
- (3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.